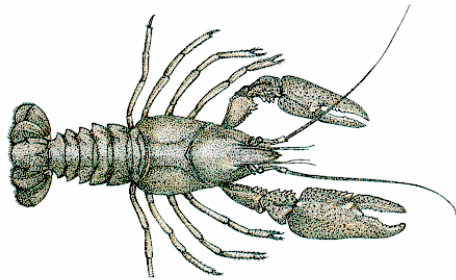


# 1092 Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius papilles*)

**Autres noms :** Ecrevisse à pieds blancs, Ecrevisse des ruisseaux



**Classification :** Malacostraca, Decapoda, Astacidés

## Statuts de protection :

Annexe II et V de la Directive Habitats  
Annexe III de la Convention de Berne

Article 1 de l'arrêté de Protection des écrevisses autochtones sur le territoire français métropolitain (1983)

Vulnérable de la Liste rouge des crustacés d'eau douce de France métropolitaine (2012)

## DESCRIPTION DE L'ESPECE

### Description de l'espèce

**Morphologie :** Elle a un aspect général d'un petit homard avec un corps segmenté, allongé et aplati latéralement. L'abdomen se termine par une queue aplatie en éventail, le telson. Elle possède cinq paires de pattes marcheuses, dont les trois premières sont terminées par des pinces. Elle a une coloration vert-bronze à gris et une face ventrale pâle, notamment au niveau des pinces.

**Comportement :** Son activité est nocturne.

**Alimentation :** L'espèce est omnivore, elle se nourrit de végétaux principalement, mais aussi de petits crustacés, de larves d'insectes et de mollusques.

**Reproduction :** La reproduction a lieu d'octobre à novembre (elle nécessite une température basse des eaux). Les œufs sont fixés sous la queue de la femelle. L'éclosion a lieu entre mai et juin. Sa croissance nécessite des mues qui

### Répartition

**Aire naturelle :** Cette écrevisse est une espèce européenne, principalement présente en Europe de l'Ouest.

**France :** Peuplent naturellement l'ensemble du territoire français, elle a cependant disparu de certaines régions sous la pression des perturbations environnementales. Encore présente dans la moitié sud, elle y parfois abondante mais dans des zones restreintes.

**Site :** Elle serait présente sur les cours du Ravin, de Combe longue (affluent de la Ganière) et du ruisseau

### Etat de conservation

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, les populations étaient abondantes et l'écrevisse à pattes blanches colonisait l'ensemble u territoire. Actuellement, les peuplements ont dangereusement régressé. Cette espèce est en danger selon l'UICN.

## DESCRIPTION DE SA NICHE ECOLOGIQUE

### Description de l'habitat de l'espèce

C'est une espèce aquatique des eaux douces généralement pérennes. On la trouve dans des cours d'eau au régime hydraulique varié, et même dans des plans d'eau. Elle colonise indifféremment des biotopes en contexte forestier ou prairial.

Elle vit dans les ruisseaux à courant rapide, avec du gravier et du sable. Elle apprécie les sous-berges avec

### Exigences écologiques

Elle est très exigeante de la qualité physico-chimique des eaux : une eau claire, peu profonde, d'une excellente qualité, très bien oxygénée. La concentration en calcium, élément indispensable pour la formation de la carapace lors de chaque mue, sera élevée.

Enfin la température doit être constante (15-18°C), ne

### Etat de conservation

La qualité des eaux des ruisseaux qu'elle colonise est bonne.

## INTERACTIONS AVEC L'HOMME

L'écrevisse, maintenant protégée, n'est plus directement impactée par l'homme. Toutefois, elle subit une destruction de son biotope.

## FACTEUR D'EVOLUTION

	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation favorable	Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation favorable
<b>Facteurs naturels</b>	Pathologies dangereuses : la peste astacine ou aphanomycose (par un champignon <i>Aphanomyces astaci</i> ) et la maladie de la porcelaine (par un parasite <i>Thelohania contejeani</i> ).	Les qualités des eaux est très bonne
<b>Facteurs humains</b>	Modification de son habitat : déstabilisation des berges, mise en suspension des matières minérales et organiques, eutrophisation, augmentation de la température de l'eau Piétinement : de début juin à mi-septembre (période de fréquentation touristique) pour les larves et en période de mues des adultes. Introduction d'espèces concurrentes beaucoup moins exigeantes vis-à-vis de la qualité du milieu : disparition complète de l'Ecrevisse à pattes blanches sur de vastes zones. Pollution des eaux : plus ou moins insidieuses selon la nature et la concentration des substances.	

## PROPOSITION DE MESURES DE GESTION

### Propositions de gestion de l'espèce

- Evaluer et suivre de la population actuelle
- Surveiller et sensibilisation sur les conséquences de la pêche et l'introduction d'écrevisses allochtones.
- Sensibiliser les usagers des cours d'eau pour éviter le dérangement des populations.

### Propositions de gestion de l'habitat de l'espèce

Le but est de maintenir cette espèce où elle est présente et permettre son expansion sur l'ensemble du site par la bonne gestion de son biotope.

Etude du biotope :

- Suivi du régime hydrique des ruisseaux
- Diagnostic et suivi de la qualité des eaux de la rivière

Protection du biotope :

- Proscrire les traversées des rivières par les véhicules

### Principaux acteurs concernés

Il s'agit de l'ensemble des usagers des cours d'eau (habitants, touristes, pêcheurs...)